

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 7239**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER : MASTER Sciences, Technologies, Santé, Mention Histoire, Philosophie et Médiations des Sciences Spécialité Médiations des Sciences

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Bordeaux I (Talence, Gironde)	Président de l'université de Bordeaux I, Recteur de l'académie, Président de l'université de Bordeaux I, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information, 321 Journalisme et communication

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel est un spécialiste de : - Conception et encadrement d'actions de communication interne et/ou externe, dans les secteurs industriel, de la recherche publique ou privée, ou dans des structures liées à la santé ou à l'environnement ;

- Pilotage de projet en agence de communication santé ;
- Conception et organisation d'événements pour des structures de diffusion de la science ;
- Gestion d'études dans des sociétés de production audiovisuelle ou multimédia ;
- Rédaction et secrétariat de rédaction dans la presse médicale ou scientifique.

Compétences ou capacités attestées

Ce professionnel, préalablement muni d'un bagage scientifique, peut prétendre à une vision globale et prospective des actions de médiation des sciences. Il est capable de :

- Analyser et réunir les connaissances nécessaires à l'élaboration de stratégies de médiation scientifique, en fonction d'un public déterminé.
- Savoir identifier les niveaux de langage et adapter des produits de communication à une cible identifiée.
- Connaître et reconnaître les enjeux de la communication scientifique pour les différentes parties prenantes d'un processus de communication.
- Structurer des processus de médiation en ayant recours à des outils variés et des dispositifs innovants, éventuellement interactifs, collaboratifs et participatifs.
- Déterminer les retombées et mesurer l'atteinte des objectifs poursuivis par une opération de médiation.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le diplômé peut travailler dans tout secteur participant à la diffusion de connaissances scientifiques. Secteurs industriel, de la recherche publique ou privée, ou dans des structures liées à la santé ou à l'environnement (agences, structures de diffusion de la science, sociétés de production audiovisuelle ou multimédia, presse médicale ou scientifique). Patrimoine, Communication, Journalisme, Animation, Organisation non gouvernementale, Développement durable, Environnement, Hygiène.

Liste de métiers accessibles Chargé de communication

Responsable du plan média
Spécialiste de la gestion de l'information
Rédacteur de presse
Coordinateur d'édition
Cadre des relations publiques et de la communication
Directeur de journaux scientifiques
Concepteur multimédia
Infographiste
Directeur, animateur de centre culturel scientifique et technique

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

E1106 : Journalisme et information média

E1105 : Coordination d'édition

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composants de la certification :**

Le Master première année est composé de 8 UE. Le premier semestre (4 UE) est en tronc commun de mention avec la spécialité recherche en Histoire et Philosophie des Sciences. Au second semestre, les étudiants suivent 2 UE directement liées à des pratiques professionnelles, suivent une UE de Master dans leur discipline d'origine (éventuellement dispensée par l'Université Bordeaux 1 - Sciences et Technologies), et rédigent un mémoire de recherche à finalité professionnelle (rapport d'étape).

Les étudiants doivent enfin effectuer 12 semaines de stage dans une structure et sur un contenu accepté par le responsable de la spécialité. Le rapport de stage et sa soutenance permettent de valider l'année.

La formation en deuxième année parachève la professionnalisation, en 6 UE. Des commandes réelles, passées par des partenaires extérieurs, permettent de travailler en situation réelle, en bénéficiant de l'encadrement d'enseignants-chercheurs et de praticiens, professionnels associés à l'Université ou extérieurs.

Les étudiants accédant directement à la deuxième année de Master doivent remplacer les UE « Approches discursives » et « Gestion de l'information » par les UE de première année « Philosophie des Sciences » et « Communication des Sciences », de manière à respecter l'équilibre d'ensemble de la formation.

Les étudiants doivent enfin effectuer 16 semaines de stage dans une structure et sur un contenu accepté par le responsable de la spécialité. Le rapport de stage et sa soutenance permettent de valider l'année.

Les stages de fin d'année de M1 et de M2 sont essentiels à la formation. Ils n'apportent pas de crédits et sont hors compensation : leur validation est obligatoire pour obtenir son année.

Modalités d'évaluation des acquis de l'étudiant

Les UE font l'objet d'examens écrits ou d'un contrôle continu.

Les stages donnent lieu à l'évaluation d'un rapport écrit et d'une soutenance orale.

Chaque UE est notée de 0/20 (note minimum) à 20/20 (note maximum). L'UE est acquise dès lors que l'étudiant y a obtenu une note au moins égale à 10/20.

Un semestre est validé si la moyenne des notes obtenues aux UE, pondérée par le nombre de crédits affectés à chaque UE, est au moins égale à 10/20.

Tous les ECTS sont validés par des examens écrits et/ou des examens oraux, selon les modalités précisées sur chaque fiche d'UE. Les stages n'apportent pas de crédits ECTS

Conditions d'obtention du diplôme:

Le diplôme de Master est délivré à tout étudiant satisfaisant à l'ensemble des conditions suivantes :

- la moyenne à l'ensemble des semestres S7 et S8 de 1ère année est au moins égale à 10/20 (semestres compensables entre eux)
- la soutenance du stage de première année a obtenu une note au moins égale à 10/20
- la moyenne à l'ensemble des semestres S9 et S10 de 2ème année est au moins égale à 10/20 (semestres compensables entre eux)
- la soutenance du stage de deuxième année a obtenu une note au moins égale à 10/20

Validité des composants acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X
Après un parcours de formation continue	X	Enseignants ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation		X
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE	X	Jury d'enseignants et de professionnels conformément au décret VAE (Loi de modernisation sociale n° 2002-73 du 17 janvier 2002)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 25 avril 2002, publié au JO du 27 avril 2002 Arrêté d'habilitation du 3 septembre 2007 pour les diplômés de l'université Bordeaux 1.

Arrêté d'habilitation du 17 septembre 2007 pour les diplômés de l'université Bordeaux 3.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Cette spécialité est une nouvelle spécialité du master HPMS, cohabilité Bordeaux 1 et Bordeaux 3 à la rentrée 2007-2008. Elle est issue du master Information et Communication de l'université Bordeaux 3, spécialité communication des organisations, parcours médiations de la science (années 2005-2007). Promotion 2005-2006 : 14 diplômés

Promotion 2006-2007 : 10 diplômés

Autres sources d'information :

Université Bordeaux 3 : www.u-bordeaux3.fr Université Bordeaux 1 : www.u-bordeaux1.fr

Lieu(x) de certification :

Université Bordeaux 1 et Université Bordeaux 3

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Bordeaux 1 et Université Bordeaux 3

Historique de la certification :